



RAPPORT ANNUEL 2015



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS EXERCICE 2015

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire4		
Sigles	s et abréviations	5
Résui	mé analytique	6
Intro	duction	8
Agric	ulture, nutrition et sécurité alimentaire	9
	Résultats à l'échelon continental	9
	Résultats à l'échelon régional	10
	Résultats à l'échelon national	11
Envir	onnement, changement climatique et gestion des ressources naturelles	13
	Résultats à l'échelon continental	13
	Résultats à l'échelon régional	13
	Résultats à l'échelon national	13
Intég	ration régionale	17
	Résultats à l'échelon continental	17
	Résultats à l'échelon régional	18
	Résultats à l'échelon national	19
Déve	loppement humain - Sciences, Technologie, Innovation, Éducation et santé	21
	Résultats à l'échelon continental	21
	Résultats à l'échelon régional	22
	Résultats à l'échelon national	22
Gouv	ernance et Avenir rural	23
	Résultats à l'échelon continental	23
	Résultats à l'échelon national	24
Thèm	nes transversaux - Genre et développement des capacités	25
	Résultats à l'échelon continental	25
	Résultats à l'échelon régional	25
	Résultats à l'échelon national	27

Thèmes transversaux - Genre	
Achats et gestion de la chaîne d'approvisionnement	30
Gestion de l'administration	30
Gestion financière et exécution du budget	30
Conclusion	32
Perspectives et opportunités de progrès pour le NEPAD en 2016	32



SOMMAIRE

Résumé analytique

- Vue d'ensemble du mandat de l'Agence du NEPAD
- Analyse des principaux résultats de l'exercice 2015

Élaboration, mise en œuvre et coordination des programmes

- Agriculture, nutrition et sécurité alimentaire
- Intégration et infrastructures régionales
- Environnement, changement climatique et gestion des ressources naturelles
- Développement humain (science, technologie, éducation et jeunesse)
- Gouvernance
- Thèmes transversaux Développement des capacités et genre

Partenariats et développement institutionnel

- Gestion des connaissances, communication et plaidoyer
- Partenariat et mobilisation de ressources
- Services administratifs généraux Ressources humaines, achats, administration et finances

Conclusion

- Enjeux et opportunités liés à l'exécution du programme NEPAD
- Perspectives et opportunités de progrès pour le NEPAD en 2016

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABI	Initiative africaine pour les biosciences
ABNE	Réseau africain d'expertise en biosécurité
APCN	Agence de planification et de coordination du NEPAD ou Agence du NEPAD
BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique de centrale
CER	Communauté économique régionale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CUA	Commission de l'Union Africaine
IGAD	Autorité intergouvernementale sur le développement
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
MCR	Mécanisme de coordination régional des Nations Unies
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NSTIH	Hub pour la science, la technologie et l'innovation
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
PMPA	Plateforme mondiale de partenariat avec l'Afrique
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SANBio	Réseau de l'Afrique australe pour les sciences biologiques
SGRPA	Stratégie globale de réforme des pêches en Afrique
STISA	Stratégie de l'UA pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UA-BIRA	Bureau interafricain des ressources animales

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est au cœur des initiatives de transformation du continent. Les dirigeants africains ont réitéré leur détermination politique à soutenir la mise en œuvre accélérée du programme du NEPAD dans le cadre de l'Union Africaine. En outre, l'engagement ferme des dirigeants africains à conclure un accord de développement durable pour les 15 prochaines années, global et porteur de transformations, est la preuve que le continent africain est résolu à éradiquer l'exclusion et le sous-développement sous toutes ses formes.

L'Agence du NEPAD est l'organe technique de l'Union Africaine (UA), à ce titre, elle se concentre sur la coordination stratégique de la mise en œuvre des priorités, des programmes et des projets du continent. Ce rôle revêt une importance accrue dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des Objectifs de développement durable (ODD).

L'UA a déclaré 2015 Année du développement et de l'autonomisation de la femme, en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. L'Agenda 2063 prône en effet la participation effective des femmes à la vie publique et privée, en leur octrovant une place pleine et entière dans les perspectives économiques, sociales, culturelles et politiques et la prise de décision. L'Agence du NEPAD est convaincue que la promotion de l'égalité entre les sexes est l'un des moyens les plus efficaces d'assurer une croissance inclusive et de réduire la pauvreté; elle apporte donc son appui aux pays, aux organisations féminines et aux organisations de la société civile pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

L'Agence du NEPAD a mis en place, avec l'aide du gouvernement espagnol, le Fonds espagnol-NEPAD pour l'autonomisation des femmes africaines afin de mettre à disposition des ressources supplémentaires pour financer les projets de développement qui portent sur les questions de parité entre les sexes en Afrique. Depuis sa création en 2007, le Fonds a contribué à l'émancipation économique des femmes grâce au transfert de compétences, l'accès au financement, l'aide à la création d'entreprises et l'accès à la terre. Plus d'un demi-

million de femmes ont directement bénéficié de ce Fonds. Au niveau institutionnel, les capacités des institutions gouvernementales et des organisations de la société civile y compris les organisations féminines de base ont été renforcées.

L'Afrique est confrontée au défi d'un taux de chômage élevé et croissant; la moitié des 1,1 milliard d'africains a moins de 25 ans, une population qui devrait doubler pour atteindre 2,4 milliards de personnes en 2050. Les jeunes représentent actuellement environ 40 % de la population en âge de travailler, mais plus de 60 % d'entre eux sont au chômage. Un programme de promotion de l'emploi des jeunes est en cours d'élaboration à l'échelle continentale. Ce programme, tout en visant à accroitre le nombre d'emploi rémunérés pour les jeunes, sera fortement axé sur le renforcement des compétences.

Les infrastructures demeurent la principale priorité de l'Afrique. En effet, avec son faible niveau d'échanges commerciaux intra-régionaux et la plus petite part du commerce mondial,



l'Afrique est le continent le moins intégré du monde. Le déficit en infrastructures coûte chaque année des milliards de dollars et retarde la croissance du continent. Combler le fossé en infrastructures est donc vital pour assurer le progrès économique et le développement durable. Toutefois, cela ne sera possible que grâce à la recherche de solutions et à la coopération au plan régional et continental.

La mise en œuvre des "16 méga projets du NEPAD" a débuté, sous l'égide de S.E.M. le Président Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC), et dans la foulée du Sommet de Dakar sur le financement. Le Mécanisme de prestation de services du PIDA a été établi, afin de doter les promoteurs de projets des capacités requises pour assurer les premières étapes de la préparation des projets. Deuxièmement, en collaboration avec le Consortium pour les infrastructures en Afrique, la Table-ronde du Fonds de préparation des projets a été organisée pour renforcer la coopération en matière de financement d'initiatives à l'échelle du continent telles que le PIDA. Troisièmement, le Fonds Africa50 a été créé pour financer les projets d'infrastructures y compris les projets PIDA.

La quatrième étape fut le lancement du Réseau continental des entreprises (CBN), qui fait office de plate-forme de haut niveau pour promouvoir la participation du secteur privé dans les projets du PIDA. Le CBN, adopté par la 24ème Conférence de l'UA, fut lancé en juin 2015 en marge du Forum économique mondial. Le CBN est une initiative pilotée par les africains qui vise à accélérer les investissements de haut niveau du secteur privé dans le développement des infrastructures régionales de l'Afrique.

Il ressort du rapport du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique que 50 milliards de dollars sont détournés du continent par ces flux financiers illicites. Dans l'optique d'amorcer la mise en œuvre des recommandations de ce Rapport et de la décision du sommet de l'Union Africaine de juin 2015, l'Agence du NEPAD a organisé le premier dialogue régional sur le renforcement des capacités des agents de l'administration fiscale et minière pour les régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce programme qui

s'adresse à des hauts fonctionnaires de l'État, contribuera à améliorer la conception des politiques fiscales et la négociation des contrats avec les industries extractives.

La Conférence sur le financement du développement d'Addis-Abeba en juillet 2015 s'est tenue à un moment décisif. En effet, la question centrale qui se pose est de savoir comment réformer le système de financement mondial pour permettre la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Après avoir pris une part active au processus de négociation en faisant résonner la voix de l'Afrique, l'Agence du NEPAD est pleinement résolue à promouvoir les ODD, à aider les pays africains à atteindre les cibles fixées dans le cadre des ODD - et à réaliser ainsi les 17 ODD à l'horizon 2030. Il est primordial en outre d'assurer la cohésion et l'alignement de l'Agenda 2030 avec la vision de l'Agenda 2063 de l'UA et son plan décennal de mise en œuvre.

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est l'épicentre de l'approfondissement de la démocratie, et de la diffusion des bonnes pratiques entre les États membres de l'Union Africaine, traduisant ainsi leur détermination à améliorer la gouvernance à tous les niveaux. À ce jour, 35 États membres de l'Union Africaine ont volontairement adhéré au Mécanisme; 17 pays ont été évalués par les pairs alors que le deuxième cycle du processus d'évaluation est en cours de préparation. La tâche urgente qui attend le MAEP est la mise en œuvre efficace des programmes d'action nationaux (PAN) découlant de l'évaluation par les pairs.

Au niveau institutionnel, le Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs est renforcé par son intégration au sein de l'Union Africaine ainsi que par le renforcement de la collaboration et de la synergie avec l'Agence du NEPAD et d'autres organisations pertinentes. À cet égard, le MAEP se repositionne afin de servir d'outil de suivi de l'Agenda 2063 de l'UA.

Le Groupe africain de négociateurs à la Conférence des Parties de Paris (COP 21) a bénéficié d'un appui technique et financier, octroyé en collaboration avec la CMAE. En outre, l'Agence a également mise en place le Pavillon africain en collaboration avec la CUA, la CEA et la BAD.

INTRODUCTION

Ce rapport s'articule autour des six domaines thématiques de l'Agence du NEPAD, à savoir



i) l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire;



ii) les changements climatiques et la gestion des ressources naturelles;



iii) les infrastructures et l'intégration régionale;



iv) le développement humain, (science, technologie et innovation);



v) la gouvernance et l'Avenir rural;



vi) les questions transversales (parité entre les sexes, jeunesse et développement des capacités).

Les résultats sont en outre présentés à trois niveaux : continental, régional et national.



Trace page goes here

AGRICULTURE, NUTRITION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

AGRICULTURE, NUTRITION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Résultats à l'échelon continental

Une méthodologie d'intégration des processus de dépenses publiques du secteur de l'agriculture dans les processus de Revue sectorielle conjointe de l'agriculture a été élaborée. En outre, un guide a été préparé en guise d'outil complémentaire à la version révisée de la note d'orientation de l'Union Africaine sur la Revue sectorielle conjointe de l'agriculture, afin de promouvoir des revues plus fréquentes et nécessitant moins de moyens, dans le secteur de l'agriculture.

Un réseau d'experts en dépenses publiques dans le secteur de l'agriculture a été lancé. Le réseau fournira un appui en ligne et sur le terrain aux CER et aux pays qui souhaitent entreprendre des Revues des dépenses publiques dans le secteur de l'agriculture.

Un cadre continental pour l'Amélioration des compétences éducatives dans le secteur de l'Agriculture (2015 - 2025) a été élaboré. Ce cadre vise à renforcer le capital humain qui est un facteur clé de la révolution de l'agriculture. La mise en œuvre de ce cadre débutera au cours de l'exercice 2016

Un cadre de politique et une stratégie de réforme (CPSR) ont été élaborés en collaboration avec le Bureau interafricain des ressources animales de l'UA (BIRA) en vue de promouvoir l'alignement des politiques et des stratégies nationales et

régionales dans le sous-secteur de la pêche. En outre, des indicateurs permettant de suivre les progrès de cet alignement ainsi qu'un mécanisme à l'appui de la mise en œuvre ont été mis au point.

Une plate-forme continentale, la Plate-forme africaine des institutions régionales de pêche, aquaculture et systèmes aquatiques (APRIFAAS) a été créée. Cette plate-forme a pour vocation de : coordonner et faciliter l'échange systématique d'informations entre les institutions des pêches, aquaculture et ressources aquatiques; améliorer le dialogue entre les différentes parties prenantes; et renforcer la voix des intervenants africains dans les questions touchant à la pêche et à l'aquaculture dans les forums internationaux ainsi que dans les processus de dialogue avec les partenaires.

Une méthodologie d'analyse des corridors de commerce du poisson et des produits de la pêche a été élaborée et validée par un groupe de réflexion continental.

Un projet de lignes directrices a été préparé pour aider les pays à intégrer au niveau national, le Cadre de résultats du PDDAA établi à l'échelle continentale. Ces lignes directrices couvrent les composantes relatives à l'examen, à l'apprentissage et à la responsabilité mutuelle.





Résultats à l'échelon régional

L'Agence du NEPAD a octroyé un appui technique et financier à plusieurs CER, dont:

- La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui ont formulé des Plans régionaux d'investissement dans le secteur de l'agriculture.
- La CEEAC, qui a procédé à une évaluation technique indépendante de son Plan régional d'investissement dans le secteur de l'agriculture.
- Le COMESA, où l'Agence a dispensé une formation technique aux Bureaux de la statistique de 8 États membres afin d'expérimenter la collecte de données en

- temps réel grâce à l'application de modèles interactifs, en vue de suivre des indicateurs à haut impact de la Vision 2063 et d'autres engagements continentaux et mondiaux.
- Dans l'optique de promouvoir la réalisation de l'intégration régionale et continentale l'Agence a signé un Protocole d'accord d'exécution avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Le principal objectif de ce protocole est d'établir un cadre de coopération et de collaboration reposant sur des activités et financements axés sur la mise en œuvre de projets à haut impact.
- Un Protocole d'accord semblable a été conclu avec la CEDEAO.

Résultats à l'échelon national

Déploiement d'experts techniques dans 6 pays, notamment le Tchad, le Congo, le Swaziland, Djibouti, les Seychelles et le Gabon afin d'apporter un appui à l'évaluation technique indépendante de leurs plans nationaux d'investissement agricole (PNIA).

Appui technique et consultatif à la Réunion de travail (business meeting) du PDDAA du Cameroun; le budget du PNIA s'élève à 3 550 milliards de XAF1 dont 2 000 milliards de XAF seraient déjà mobilisés par le gouvernement grâce au réalignement de plusieurs initiatives en cours.

Appui technique et consultatif fourni à la République du Congo pour la Réunion de travail sur le PNIASAN (Plan National d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle) dont 390 milliards de FCFA affectés à 7 programmes, 26 sous-programmes et 58 activités dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche. Les coûts sont répartis comme suit: gouvernement 70 %, partenaires au développement 24 % et secteur privé (6 %).

Maurice a signé un pacte du PDDAA au cours de la période sous revue, portant à 44 le nombre total de pays signataires de Pactes PDDAA. Un appui est octroyé actuellement à l'Île Maurice pour les étapes suivantes de la Table ronde.

De courts stage pilote de formation agricole sous forme de modules, axés sur la demande (pour certaines chaînes de valeur) sont proposés par des établissements de formation agricole publics et privés à de jeunes "agripreneurs" et femmes au Bénin (200 au total dont 120 femmes), au Burkina Faso (400 dont 120 femmes), au Ghana (400 dont 120 femmes), au Kenya (400 dont 120 femmes), au Malawi (200 dont 60 femmes) et au Togo (200 dont 60 femmes).2

Les capacités de formateurs, de jeunes et de femmes ont été renforcées dans le domaine de l'entrepreneuriat et du commerce agricoles dans certains centres de formation agricole au Bénin, au Burkina et au Togo (plus de 3 000, les femmes constituant environ 30 %). En outre, 6 villages de pêcheurs au Cameroun ont reçu

des installations de froid pour permettre la conservation du poisson post-récolte.

Dans le droit fil de la Déclaration de Malabo qui prévoit la réduction de 50 % des pertes post-récolte d'ici 2025, une stratégie permettant de s'attaquer aux pertes post-récolte dans les pays riverains du bassin de la Volta (Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Burkina Faso et Mali) a été élaborée en collaboration avec la FAO.

L'interdiction de l'exportation de poisson en 2007 en Guinée, en partie due à un système peu performant de contrôle sanitaire du poisson, a été levée avec le soutien technique de l'Agence du NEPAD. En outre, l'Agence du NEPAD a équipé les laboratoires de l'Office national de contrôle sanitaire pour permettre au pays d'exporter du poisson sur les marchés à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, 12 techniciens de laboratoire ont été formés, et un manuel de procédures sur le contrôle sanitaire du poisson, les services et produits halieutiques a été élaboré.

En Guinée, un ensemble de politiques, stratégies et plans sont en cours de formulation et seront achevés au cours de l'exercice 2016 : Plan stratégique de développement des pêches, plan de recherche sur les pêches marines, plan d'investissement dans le secteur de la pêche, étude de la chaîne de valeur afin de déterminer quels sont les obstacles au niveau du commerce et des politiques.

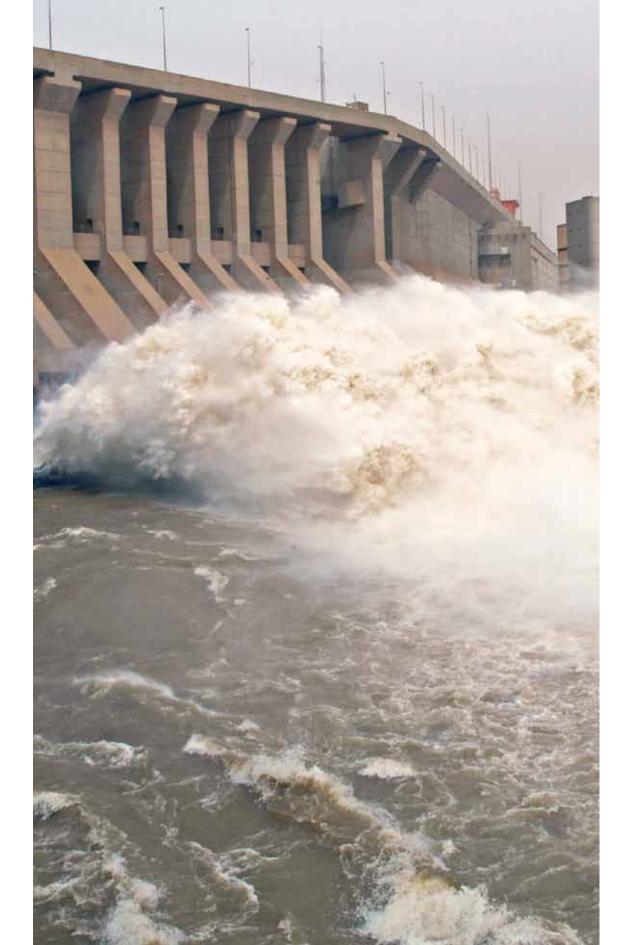
L'évaluation des risques dans le secteur agricole en Ouganda a été effectuée, mettant en lumière les principaux risques auxquels est confronté le secteur de l'agriculture, à savoir les nuisibles et maladies touchant les végétaux et les animaux, l'instabilité des prix et des marchés, les intrants de contrefaçon, les pertes post-récolte, et les épisodes de sécheresse. Des outils d'atténuation et d'adaptation seront mis au point en 2016.

Réalisation d'analyses et de bilans nationaux de la mise en œuvre et de l'impact des PNIA.

Une stratégie permettant de s'attaquer aux pertes de poisson post-récolte dans les pays riverains du bassin de la Volta (Mali, Burkina Faso, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire et Ghana) a été élaborée et alignée sur la Déclaration de Malabo, la Stratégie de réforme et le cadre de politique du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

¹ XAF = francs CFA de l'Afrique centrale. 1 \$ = 577 XAF

^{2 (}Projections jusqu'à 2016)



Trace page goes here

ENVIRONNEMENT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



Résultats à l'échelon continental

Dans le droit fil du thème de l'Union Africaine pour l'Année 2015 qui est l'autonomisation des femmes, les compétences et capacités des femmes en matière d'entreprenariat ont été améliorées. Ceci fut concrétisé par une conférence continentale organisée par l'Agence du NEPAD sur le thème : "Les femmes et le développement de l'entrepreneuriat : Un impératif pour la réussite des ODD en Afrique". Cette conférence a mis en lumière la nécessité de renforcer les compétences professionnelles et d'en faire un objectif prioritaire pour l'autonomisation des jeunes femmes.

La Plate-forme africaine de coordination de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) a été créée dans le cadre des efforts visant à la poursuite de l'objectif défini par les dirigeants africains de faire en sorte qu'au moins 25 millions de ménages agricoles pratiquent une agriculture intelligente face au climat (AIC) d'ici 2025.

Le pavillon de l'Afrique à la COP 21 est une initiative conjointe de l'Agence du NEPAD, de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union Africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Le NEPAD contribue à hauteur de 90 000 euros au coût de ce pavillon. Un certain nombre d'événements seront quotidiennement organisés au Pavillon de l'Afrique. L'Agence du NEPAD est associée ou organise directement certains de ces événements et réunions tels que : l'évènement de haut niveau des chefs d'État africains, la Journée de l'Afrique, le financement du changement climatique en Afrique, les programmes phares régionaux, l'agriculture et le changement climatique, la gestion durable des terres et de l'eau, le lancement d'AFR100 (un partenariat NEPAD, BMZ et WRI), la CMAE et autres rencontres bilatérales.

Résultats à l'échelon régional

Au niveau politique, les États d'Afrique de l'Ouest se sont concertés afin d'élaborer des cadres de réglementation, y compris des régimes fiscaux dans le secteur minier. L'Agence déploie des experts dans les États membres afin d'aider à la conception de politiques fondées sur la Vision de l'industrie minière en Afrique.

Des produits d'information présentant des stratégies d'adaptation au changement climatique dans le secteur de la pêche ont été élaborés et diffusés au sein de la CEDEAO. Ces produits d'information serviront à éclairer les décisions en matière de politique pour un développement durable de la pêche dans la région.

Appui technique déployé au Secrétariat de la CEEAC afin de renforcer ses capacités de mise en œuvre et de suivi de la gestion durable des terres et de l'eau.

Résultats à l'échelon national

Madagascar a bénéficié d'une aide qui a débouché sur le lancement du Cadre national d'investissements stratégiques (CNIS) qui vise à promouvoir des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau. Ceci porte à 12 le nombre total de CNIS élaborés. Un appui similaire a été fourni au Kenya, et aboutira à la création de la plate-forme du CNIS.

En Éthiopie, plus de 1 300 femmes ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat, leadership, protection de l'environnement et gestion, dans l'optique de lutter contre le changement climatique et d'en atténuer les effets. Cette initiative fut mise en œuvre en collaboration avec le ministère en charge de la femme, de la jeunesse et de la protection de l'enfance de l'Éthiopie. Dans la même veine, le gouvernement éthiopien a alloué environ 60 hectares de terres à boiser, à la suite de quoi environ 290 000 semis ont été plantés.

L'Éthiopie a bénéficié d'une assistance technique pour effectuer un état des lieux et une évaluation de ses programmes d'agriculture intelligente face au climat (AIC). L'Alliance NEPAD-Éthiopie pour une agriculture intelligente face au climat (AIC) devrait toucher plus de 200 000 ménages sur une période de 3 ans. Des platesformes féminines d'agriculture intelligente face au climat (AIC) ont déjà été créées à l'appui de l'adaptation et de la mise à l'échelle de l'AIC au niveau local dans 30 Communes situées dans 5 régions administratives, afin d'atteindre au moins 36 000 ménages en Éthiopie. Des initiatives similaires ont été réalisées au Rwanda avec un périmètre couvrant 12 000 ménages.

Au Nigeria, 150 décideurs ont été sensibilisés sur les pratiques d'agriculture intelligente face au climat (AIC) et l'aquaculture, tandis que 1 200 femmes, petits exploitants agricoles, ont reçu une formation dans ces domaines. De même, plus de 3 millions d'agriculteurs en Zambie bénéficieront de 17 catégories différentes de technologies et méthodes agricoles intelligentes. Plus de 80 décideurs et praticiens du changement climatique, et environ 880 000 personnes au Swaziland ont été sensibilisés par les médias, sur le lien étroit qui existe entre l'agriculture et le changement climatique, tandis qu'environ 1 500 agriculteurs ont été formés. Par ailleurs, un guide de l'agriculture intelligente face au climat a été mis au point en vue de l'application d'une AIC au Swaziland.

Des initiatives conjointes sont menées avec le Gouvernement du Malawi pour mettre en place l'Alliance NEPAD-Malawi pour une AIC. Après une première étape de formation professionnelle dans le pays, le programme de mise en œuvre compte toucher au moins 80 000 ménages qui seront soutenus pour adopter une AIC sur une période de 3 ans.

Quatre-vingt chefs de district administratifs, planificateurs de districts, agriculteurs et agents de vulgarisation agricole ou coordonnateurs de production en Ouganda ont été formés aux méthodes de gestion des effets du changement climatique sur l'agriculture. En outre, une boite à outils pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques a été mise au point.

Des plans d'AlC soucieux des sexospécificités ont été intégrés dans les plans nationaux de développement de la Namibie, du Kenya, du Botswana, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Les comités nationaux sur les changements climatiques au Cap-Vert, en Guinée et au Sénégal s'emploient également à intégrer les pêches et le changement climatique dans les Programmes d'action nationaux d'adaptation.





Au Niger, la Stratégie nationale pour la mise en œuvre des trois conventions de Rio a été élaborée. Par ailleurs, 250 hectares de terres dégradées ont été réhabilités grâce à une action de reboisement.

Un cadre de politiques de gestion intégrée des zones côtières a été élaboré au Cameroun. Les compétences des dirigeants villageois et communautaires en matière de conservation et de protection de l'environnement ont été renforcées dans la municipalité de Limbé, tandis que plus de 100 personnes, dont les autorités locales et administratives, les chefs traditionnels et les dirigeants communautaires, ont été formées à l'utilisation de séchoirs solaires. Des stratégies ont été conçues pour faciliter l'adaptation et la généralisation des pratiques d'AIC auprès de 36 000 ménages du pays.

Au Kwazulu Natal et dans les provinces de l'État Libre d'Afrique du Sud, plus de 300 agents de vulgarisation agricole ont été dotés de compétences pour former des agriculteurs à l'exploitation des informations météorologiques, climatiques et agrométéorologiques. Par la suite, plus de 400 agriculteurs ont été formés, après définition de six mesures d'adaptation au changement climatique, à savoir : collecte des eaux; planification de l'utilisation des terres; modification des systèmes agricoles; amélioration génétique des cultures: amélioration des informations et prévisions climatiques, et amélioration des régimes d'assurance.

Un appui technique a été octroyé aux pays suivants: Burkina Faso, Comores, Madagascar, Guinée Bissau, Sénégal, Burundi, Ouganda, Lesotho, Niger, Tanzanie, Ghana, Côte d'Ivoire, Togo, Éthiopie, Kenya, et RDC, aux fins de promouvoir les liens entre l'approche paysagère, l'adaptation au changement climatique et la GDTE, et encourager ainsi l'application efficace des outils d'adaptation au changement climatique.

Certains pays ont bénéficié d'un appui technique (Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Sénégal, Burundi, Ouganda, Lesotho, Niger, Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Togo, Éthiopie, Kenya et RDC) pour savoir comment accéder à des financements tels que le Fonds des pays les moins avancés, le Fonds pour l'adaptation, et le Fonds vert pour le climat.



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RAPPORT D'ACTIVITÉS EXERCICE 2015

Trace page goes here

INTÉGRATION RÉGIONALE



Résultats à l'échelon continental

Le Mécanisme de prestation de services a été mis en place, en vue de renforcer les capacités et en complément d'autres Facilités de préparation des projets (FPP). L'Agence du NEPAD a investi un montant initial de 500 000 USD pour la mise en place de ce Mécanisme de prestation de services.

Dans le cadre de l'Initiative stratégique pour les infrastructures en Afrique, un projet pilote de méthodologie spécifique pour le montage des projets en préparation à l'accélération de la mise en œuvre des projets grâce à la participation du secteur privé a été exécuté pour le Projet de Corridor central. Ce projet pilote est également censé : accroître la confiance des investisseurs; accroître le marketing et la visibilité du corridor et de ses projets; améliorer la compréhension qu'a le secteur public des exigences de financement du secteur privé; renforcer les capacités des organismes de mise en œuvre; et renforcer les liens entre les secteurs public et privé.

Le Fonds Africa50 a été créé pour financer la mise en œuvre du PIDA et d'autres projets d'infrastructures régionaux. À ce jour, la BAD et 20 pays ont souscrit à un premier montant global de 830 millions USD en capital-actions pour l'élaboration et le financement de projets. Des progrès en matière de formulation et de financement des projets ont été enregistrés par divers partenaires et parties prenantes du PIDA tels que la Development Bank of Southern Africa, la BAD et le Consortium pour les infrastructures en Afrique.

Le Projet de renforcement des capacités du PIDA a été créé afin de fournir une assistance technique à la CUA, à l'Agence du NEPAD et aux huit CER reconnues par l'UA aux fins d'entreprendre des activités préalables à l'investissement dans le cadre de l'accélération de la préparation des projets. Cela permettra d'accélérer la traduction des PAP du PIDA en projets bancables en prélude à un financement et à leur mise en œuvre.

Le lancement du Réseau continental des entreprises (CBN) est l'un des résultats concrets du Sommet de Dakar sur le financement du développement des infrastructures en Afrique, organisé par le Président du Sénégal, S.E.M. Macky Sall. Le CBN fait office de plateforme consultative exclusive sur les questions d'investissement dans les infrastructures pour les dirigeants africains, assurant un leadership éclairé et une interaction sur un éventail de questions stratégiques telles que les politiques, la notation du risque d'investissement, le montage des projets et vise à s'attaquer aux contraintes à la mise en œuvre des projets du PIDA.

La Vision africaine pour le secteur de l'énergie (VAE) a été lancée. Il s'agit d'un plan à long terme pour accroître l'accès à une énergie fiable et abordable à l'aide de ressources énergétiques diversifiées en Afrique de façon cohérente et équilibrée. Cette vision vise à stimuler et à accélérer la mise en œuvre de projets énergétiques cruciaux en Afrique dans le cadre du PIDA.

Sous le leadership stratégique de S.E.M. le Président Paul Kagame du Rwanda, et dans le cadre de l'IPPI, l'initiative de fibre optique régionale reliant les 5 capitales des États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est a été parachevée. Les 5 pays sont maintenant interconnectés via cette fibre optique régionale.

La première semaine du PIDA a été organisée à Abidjan, mettant en lumière la détermination collective de l'Afrique à élaborer des projets d'infrastructures à grande échelle, ouvrant des possibilités de grands marchés concurrentiels, qui à leur tour contribueront à l'intégration régionale. La semaine du PIDA a vocation à devenir un événement annuel incontournable dans le calendrier de développement de l'Afrique.

Résultats à l'échelon régional

1. Corridor multimodal Abidjan - Lagos :

le NEPAD a fourni un appui technique à la CEDEAO dans les domaines de la gestion du cycle de projet et du déploiement d'experts ; la convention de projet qui prévoit une autorité supranationale de gestion du corridor a été signée en février 2014. Un accord sur la contribution au lancement du Fonds (50 millions d'USD) a également été conclu.

2. Route du "Corridor" Serenje-Nakonde :

le NEPAD a: a) fourni un appui technique, une assistance-conseil pour les transactions b) assuré l'harmonisation des dispositifs institutionnels des institutions nationales et c) effectué un plaidoyer auprès des institutions nationales afin de privilégier ce projet dans le contexte élargi du Corridor Nord-Sud.

3. Projet hydroélectrique des Gorges de Batoka:

Étude de marché achevée; l'EIE est également achevée et les études détaillées de faisabilité technicoéconomique sont terminées.

4. Projet hydroélectrique de Ruzizi :

Le plan de l'EISE est terminé, la mobilisation des ressources, y compris auprès du secteur privé est en cours ; les "conditions-type" ont été définies - Projets d'accords établis mais doivent encore être finalisés

5. Projet de barrage de Sambangalou et d'interconnexion électrique :

Fourniture d'un appui technique à l'organisation de tables-rondes pour lever des fonds pour le projet

6. Tronçon manquant de l'autoroute transsaharienne - Algérie :

La construction des tronçons manquants progresse bien et devrait respecter le calendrier d'achèvement en 2016/2017.

7. Fibre optique de l'Algérie au Nigeria via le Niger:

Le tronçon de l'Algérie, qui s'étend d'Alger à la frontière avec le Niger fait partie de la dorsale de la fibre optique nationale. Cette partie est achevée et opérationnelle mais devra être renforcée et sécurisée par des systèmes de boucle de transport afin d'assurer une haute disponibilité du réseau. Ceci répondra aux exigences du cahier des charges tel qu'approuvé par le Comité technique en charge du projet. L'étude de faisabilité de la partie Niger - Tchad a été financée par la BAD à hauteur de 20 000 000 FCFA. Cette étude concerne la partie frontalière Algérie - Zinder (Niger) – frontière du Nigéria – frontière du Tchad - N'Djamena.

8. Projet routier et ferroviaire Dakar-Ndjamena-Djibouti – Sénégal :

Le projet de liaison ferroviaire Dakar-Bamako a été jugé prioritaire par le Gouvernement du Sénégal dans la première phase du projet. Il suppose la construction d'un nouveau réseau ferroviaire avec écartement standard, selon l'itinéraire: Dakar-Tambacounda-Kédougou (Sénégal) - Bougouni-Sikasso Keniebu-Bamako-(au Mali) - Bobo Dioulasso (Burkina Faso). Le Gouvernement sénégalais négocie avec des sociétés chinoises et d'autres partenaires pour financer le projet. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) financera toutes les études techniques qui devraient être achevées à la fin novembre 2015. Il est prévu que la phase de mise en œuvre du projet débute avant 2018.

9. Gazoduc Nigeria – Algérie (gazoduc transsaharien):

Le Gouvernement nigérian a revu la portée et l'objet de ce projet, et l'a intégré à son programme national de développement des infrastructures. Compte tenu de l'évolution récente du marché gazier mondial, le gouvernement du Nigéria a recruté un consultant afin de revalider l'Étude de faisabilité de ce projet qui date de 2006. Le rapport d'étude revalidé présenté en mars 2014 a reconfirmé la viabilité et la bancabilité de ce projet. Le dossier d'appel d'offre et d'exécution des marchés pour la phase initiale sont en cours de traitement.

10. Pont routier et ferroviaire Kinshasa-Brazzaville :

Le site Maloukou Trechot fut retenu en décembre 2013, comme meilleur emplacement pour la traversée du Pont routier et ferroviaire. La première phase de l'étude a été achevée. Les deux ateliers prévus en 2015 pour finaliser la conception détaillée n'ont pas encore eu lieu. Il en résulte que le projet n'a pas atteint le stade du processus d'appel d'offres comme prévu pour la construction de ce pont routier/ferroviaire.

11. Le projet d'ouverture d'une voie navigable entre le lac Victoria et la mer Méditerranée via le fleuve Nil - Égypte :

L'Égypte a achevé avec succès l'étude de pré-faisabilité selon le calendrier initial. Il s'agit d'un exploit compte tenu de la complexité du projet et de l'absence de financements extérieurs (le financement de la BAD de 650 000 \$US ne s'est pas encore concrétisé) et il servira de modèle de référence à l'IPPI pour la préparation de projets. Un atelier de validation de l'étude de pré-faisabilité réunissant les membres du Comité de pilotage du projet est prévu au 3ème trimestre 2015.

12. Corridor Nord-Sud - Afrique du Sud :

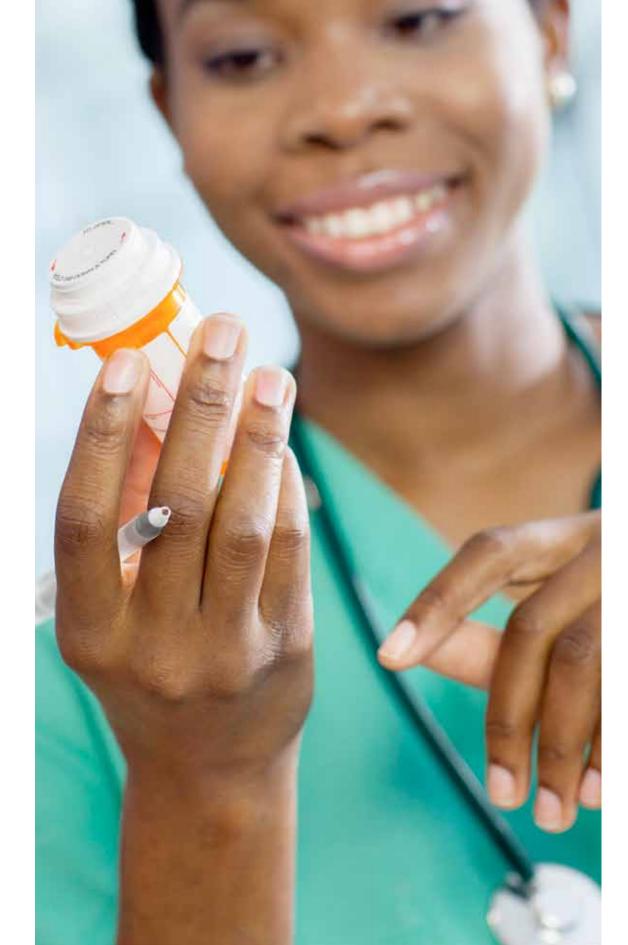
La décision de l'Union Africaine de faire de l'Afrique du Sud un pôle de fabrication et de fourniture de matériel roulant pour l'Afrique présente d'extraordinaires possibilités et défis, pour le pays en général, et pour son industrie de fabrication ferroviaire en particulier. L'Afrique du Sud s'emploie à mettre en place un mécanisme pour concrétiser ce projet. En ce qui concerne le projet de Corridor de Transport routier et ferroviaire Nord-Sud et ses projets d'infrastructures connexes, l'évolution de la situation et des projets, en particulier, les divers obstacles, goulets d'étranglement, retards excessifs et autres questions connexes au Poste frontalier de Beit Bridge ont fait l'objet d'une importante publicité négative dans les médias. L'Initiative de poste frontière de Beit Bridge fait partie du Corridor Nord-Sud. Beit Bridge fera donc partie des projets prioritaires du Corridor Nord-Sud pour l'Afrique du Sud.

13. Projet de Corridor de transport Lamu-Port-Sud-Soudan-Éthiopie-(LAPSSET) :

L'intégration du projet LAPSSET (Port de Lamu, routes, pipeline de pétrole brut, aéroports et chemin de fer) dans l'IPPI confère au projet une reconnaissance et approbation au niveau des institutions et des dirigeants du continent ce qui, à son tour, renforce la confiance des investisseurs dans ce projet. Cette reconnaissance conforte aussi la position prioritaire du Corridor LAPSSET dans l'agenda de développement du gouvernement et le plan régional et continental d'investissement dans les infrastructures. Le projet de corridor de transport LAPSSET est le dernier arrivé sur la liste des projets de l'IPPI. Il a acquis officiellement son statut de projet IPPI lors de la session du HSGOC du Sommet de l'UA à Johannesburg, en Afrique du Sud en juin 2015.

Résultats à l'échelon national

Dans le cadre de l'initiative SE4All, le Plan national d'action et la brochure d'investissement pour le Kenya et la Gambie ont été élaborés et validés.



Trace page goes here

DÉVELOPPEMENT HUMAIN - SCIENCES, TECHNOLOGIE, INNOVATION, ÉDUCATION ET SANTÉ



Résultats à l'échelon continental

Un projet de cadre décennal de mise en œuvre de la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA) a été élaboré par la direction de l'Agence du NEPAD et des Ressources humaines, de la science et de la technologie de la CUA.

Des indicateurs et une plate-forme de données pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des instruments de politique de santé et les objectifs de développement durable de l'après 2015 sont en cours d'élaboration.

Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la STISA 2024 ont été élaborés et mis à l'essai au Kenya et en Afrique du Sud. Ces indicateurs sont également en train d'être affinés pour pouvoir suivre certains des objectifs et cibles de l'Agenda 2063 et du programme de développement durable de l'après-2015.

L'Alliance pour l'accélération de l'excellence en sciences en Afrique (AESA) est une plateforme dédiée au soutien de la recherche en Afrique. Le secrétariat de l'AESA est basé à l'Académie Africaine des Sciences à Nairobi, au Kenya. Un financement total de 5,53 millions de dollars US a été mobilisé pour l'appui institutionnel à AESA. En outre, un système informatique pour gérer les subventions de recherche est en cours d'exécution, et une première série de subventions pour la recherche en santé est en cours de traitement.

Dans le secteur de la santé, une loi-type pour la réglementation des produits médicaux a été entérinée par la Commission technique spécialisée chargée des affaires juridiques et judiciaires, sur recommandation de la Commission technique spécialisée chargée de la santé, de la population et de la lutte contre la drogue. Cette loi-type sera présentée au Sommet de l'UA de janvier 2016 pour adoption.

Des indicateurs de suivi des progrès en matière d'éducation, pour l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable de l'après-2015, ont été élaborés en collaboration avec le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la Commission de l'Union Africaine.

En réponse à une requête formulée par la Commission technique spécialisée chargée des affaires juridiques et judiciaires, l'Agence du NEPAD a coordonné la formulation d'une politique de recherche et d'innovation et d'une stratégie de la santé qui seront intégrées à la stratégie africaine de la santé actualisée de l'après 2015.

Une plate-forme de données et des indicateurs y afférents pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des instruments de politique de santé ont été mis en place. La plate-forme, mise au point en collaboration avec le Département des affaires sociales de la CUA, vise à suivre les progrès accomplis en direction des cibles et objectifs pertinents de l'Agenda 2063 et des Objectifs de Développement Durable de l'après-2015.

L'Afrique est confrontée au défi d'un taux de chômage élevé et croissant; la moitié des 1,1 milliard d'africains a moins de 25 ans, une population qui devrait doubler pour atteindre 2,4 milliards de personnes en 2050. Les jeunes représentent actuellement environ 40 % de la population en âge de travailler, mais plus de 60 % d'entre eux sont au chômage. Un programme de promotion de l'emploi des jeunes est en cours d'élaboration à l'échelle continentale. Ce programme, tout en visant à accroitre le nombre d'emploi rémunérés pour les jeunes, sera fortement axé sur le renforcement des compétences.

Résultats à l'échelon régional

Le réseau de Biosciences NEPAD-Afrique australe (SANBio) est parvenu à rehausser le profil des biosciences dans la région d'Afrique australe. Ceci fut réalisé grâce aux financements de 7,0 millions d'euros et d'une valeur équivalente à 2,5 millions d'euros octroyés respectivement par le Gouvernement de la Finlande et le gouvernement d'Afrique du Sud.

L'Union Européenne a fourni un financement de 6,0 millions de dollars en faveur du développement des capacités, de la recherche et de l'innovation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les pays d'Afrique occidentale et australe via les Réseaux africains de Centres d'excellence pour l'eau du NEPAD.

L'application de normes harmonisées de réglementation des produits médicaux dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est entrée en vigueur en janvier 2015. Ces normes visent à faciliter l'autorisation de mise sur le marché des produits médicaux dans les cinq États partenaires de la région.

Dans le cadre des initiatives de lutte contre le virus Ébola, des groupes de travail techniques régionaux pour assurer la surveillance des essais

cliniques des candidats vaccins contre le virus Ébola ont été créés dans les régions d'Afrique de l'Ouest et de l'Est.

Un Programme régional d'harmonisation de l'homologation des médicaments a été lancé en couvrant l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO. Ce programme est assuré par un secrétariat coétabli par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et l'UEMOA.

Un accord tripartite a été conclu entre l'Agence du NEPAD, la Banque mondiale et le secrétariat de la SADC. L'objet de cet accord est de fournir un appui financier et technique aux États membres de la SADC pour la mise en œuvre de leur Programme régional d'harmonisation de l'homologation des médicaments. Le programme a bénéficié d'un financement initial de 500 000 USD et une proposition détaillée de financement global est en cours d'élaboration.

Un cadre de collaboration entre la Communauté économique des États de d'Afrique centrale (CEEAC), l'OCEAC, l'OMS-AFRO et l'Agence du NEPAD sur la mise en œuvre du programme régional d'harmonisation d'Afrique centrale a été conclu.

Résultats à l'échelon national

Une initiative de développement des capacités des États membres de l'UA en matière de collecte, gestion et analyse des indicateurs africains en matière de sciences, technologie et innovation est en cours de mise en œuvre. Les pays qui ont bénéficié de la formation sont les suivants : la Côte d'Ivoire, la Namibie, le Niger, la République démocratique du Congo, le Togo, le Zimbabwe, le Malawi, le Cap-Vert et le Soudan.

Vingt étudiants originaires de la République du

Congo ont débuté une formation spécialisée en soins infirmiers infantiles et maternels. La formation est dispensée dans le cadre du projet de l'Agence du NEPAD de promotion de l'enseignement des soins infirmiers et obstétricaux en Afrique. Dans la même veine, 100 infirmières sont sorties diplômées du programme de maîtrise en soins infirmiers et obstétricaux en 2015. Les diplômées sont originaires du Kenya, du Mozambique, du Rwanda et du Soudan.

Trace page goes here

GOUVERNANCE ET AVENIR RURAL

GOUVERNANCE ET AVENIR RURAL



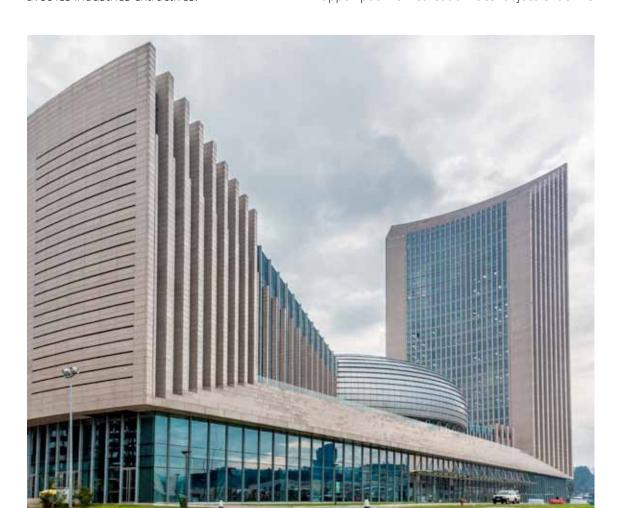
Résultats à l'échelon continental

Il ressort du rapport du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique que 50 milliards de dollars US sont détournés du continent par ces flux financiers illicites. Dans l'optique d'amorcer la mise en œuvre des recommandations de ce Rapport et de la décision du sommet de l'Union Africaine de juin 2015, l'Agence du NEPAD a organisé le premier dialogue régional sur le renforcement des capacités des agents de l'administration fiscale et minière pour les régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce programme qui s'adresse à des hauts fonctionnaires de l'État, contribuera à améliorer la conception des politiques fiscales et la négociation des contrats avec les industries extractives.

En outre, la conception d'un projet pilote visant à lutter contre les flux financiers illicites a débuté. Un exercice de définition des rôles a été entrepris autour d'une réunion consultative réunissant un groupe de parties prenantes et partenaires.

Les principaux cadres de développement mondiaux, y compris les objectifs de développement durable (ODD) visant à intensifier la lutte contre la pauvreté et à assurer un meilleur avenir durable ont pris en compte de façon satisfaisante les priorités de l'Afrique, grâce notamment à une position africaine ferme et unie.

Les pays africains continuent de recevoir un appui pour la réalisation des objectifs définis



dans les cadres mondiaux, notamment l'Agenda 2063. L'Agence du NEPAD, en collaboration avec d'autres partenaires, a conçu des outils et lignes directrices de mise en œuvre afin de favoriser la cohérence et l'alignement des ODD et de l'Agenda 2063.

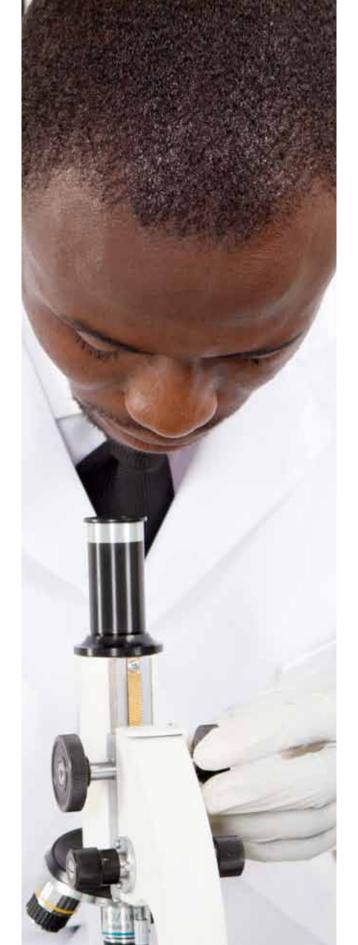
La Conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet 2015 s'est déroulée à un moment crucial. En effet, la question centrale qui se pose est de savoir comment réformer le système de financement mondial pour permettre la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.

En effet, la renaissance de l'Afrique repose sur la réforme des systèmes de gouvernance sous l'égide du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP). À ce jour, 35 États membres de l'Union Africaine ont volontairement adhéré au MAEP; 17 pays ont été évalués par les pairs alors que le deuxième cycle du processus d'évaluation est en cours de préparation. La tâche urgente qui attend le MAEP est la mise en œuvre des programmes d'action nationaux (PAN) découlant de l'évaluation par les pairs.

Au niveau institutionnel, le Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs est renforcé par son intégration au sein de l'Union Africaine ainsi que par le renforcement de la collaboration et de la synergie avec l'Agence du NEPAD et d'autres organisations pertinentes.

Résultats à l'échelon national

La phase 1 d'un nouveau projet lancé dans le cadre du Fonds fiduciaire de solidarité africain pour la Promotion d'emplois décents et de l'entrepreneuriat dans l'agriculture et l'agroindustrie pour les jeunes des zones rurales, sera mise en œuvre au Bénin, au Niger, au Cameroun et en Ouganda. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Avenir Rural.



Trace page goes here

THÈMES TRANSVERSAUX

THÈMES TRANSVERSAUX - GENRE ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS



Résultats à l'échelon continental

Des progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de développement des capacités (CSDC), au titre du programme de développement des capacités.

Résultats à l'échelon régional

Une analyse ciblée et un bilan des interventions requises à court terme en matière de développement des capacités ont été effectués dans cinq (5) CER, à savoir, le COMESA, la CAE, la CEDEAO, l'IGAD et la SADC. La stratégie de développement des capacités de l'IGAD a ensuite été élaborée en accord avec la stratégie régionale de développement 2016-2020 de l'IGAD, la stratégie de DC et l'Agenda 2063.

Les normes africaines de responsabilité mutuelle ont été élaborées et s'appuient sur un mécanisme robuste de partenariat multi-institutionnel dans le cadre de la Plateforme africaine pour l'efficacité du développement (APDev). De même, un accord panafricain collectif et partagé fondé sur les attentes et principes de responsabilisation mutuelle au niveau des pays a été préparé en se concentrant sur les ressources extractives conformément aux objectifs d'industrialisation et de développement du secteur minier ;

Un cadre d'évaluation des capacités dans le secteur des ressources extractives a été élaboré pour promouvoir des systèmes de responsabilisation efficaces, en s'inspirant des expériences africaines notamment le MAEP et le CSDC. Le Kenya, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Mozambique et l'Ouganda ont expérimenté l'outil d'évaluation des capacités dans le

secteur des ressources extractives afin de contribuer à la Vision africaine du secteur minier (VAM) via le Centre Africain du Développement du Secteur Minier.

L'Afrique a abrité, au Kenya, la 2ème réunion de Haut-niveau du Partenariat mondial. Ceci est l'aboutissement d'intenses négociations conduites par l'Agence du NEPAD en vue de progresser vers un accord plus contraignant entre les partenaires au développement et les pays en développement pour renforcer la responsabilisation dans les processus d'aide et les pratiques commerciales multinationales, en particulier en Afrique.

L'Agence du NEPAD a négocié et obtenu le plein engagement et la pleine participation des Communautés économiques régionales (CER) africaines pour un mener deuxième exercice de suivi du partenariat mondial, dans le cadre des démarches visant à renforcer les capacités africaines de suivi au niveau régional.

Le Plan d'action africain sur l'Efficacité du développement (PAA) a obtenu le statut officiel d'Initiative du Partenariat mondial à la réunion de planification de Bruxelles. Le PAA a été formulé par l'Agence du NEPAD en consultation avec plusieurs parties prenantes africaines. Cela a permis à l'Agence de mobiliser des ressources en vue de la mise en œuvre du PAA.



Résultats à l'échelon national

Sept pays, à savoir le Bénin, le Kenya, le Mozambique, Madagascar, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, ont bénéficié d'un renforcement des capacités pour l'application des cadres de résultats nationaux en vue d'une coopération au développement efficace. L'appui fourni sous les auspices de Plateforme africaine pour l'efficacité du développement (APDev) a également permis de développer les capacités

des pays à intégrer la responsabilité en matière de résultats en se concentrant sur la mise en œuvre des ODD. Des plans d'action pour la mise en œuvre et l'apprentissage des cadres de résultats nationaux au sein des pays et entre ces derniers ont été formulés et des ressources concrètement mobilisées auprès de différents partenaires pour financer la mise en œuvre au plan national.

THÈMES TRANSVERSAUX - GENRE

L'Union Africaine a déclaré 2015 Année du développement et de l'autonomisation de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. L'Agenda 2063 prévoit la participation effective des femmes à la vie publique et privée, en leur octroyant une place pleine et entière dans les perspectives économiques, sociales, culturelles et politiques et la prise de décision.

Le Fonds espagnol-NEPAD a financé 76 projets dans 37 pays, touchant directement plus d'un demi-million de femmes africaines dans des domaines tels que la gestion d'entreprise, la formation professionnelle, l'agriculture, la nutrition, la chaîne de valeur et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le Fonds a également apporté un appui au développement de PME féminines, promu les droits des femmes, intensifié le plaidoyer en matière de participation et de leadership des femmes dans la prise de décision, soutenu des mesures de lutte contre la violence sexiste, et milité en faveur de l'intégration de la dimension de genre.

Au niveau institutionnel, les capacités des institutions gouvernementales et des mouvements de la société civile y compris les organisations féminines de base ont été renforcées. Un appui a été fourni aux associations féminines pour multiplier les possibilités de réseautage et de développement économique et commercial, en étroite collaboration avec les États membres et les partenaires au développement.

Partenariat et mobilisation de ressources

L'Agence du NEPAD est à un stade crucial pour nouer des relations durables compte tenu de l'Agenda 2063 et des ODD. À cet égard, un portefeuille de gestion des partenaires a été conçu aux fins de faire le bilan des relations existantes et de bâtir de nouveaux partenariats.

Une stratégie de partenariats et de mobilisation des ressources a été élaborée afin d'améliorer la collaboration pour une mobilisation efficace des ressources au niveau institutionnel et programmatique. Cette stratégie vise à orienter la mise en œuvre du Plan de mobilisation des ressources 2015-2017 au niveau institutionnel.

Des relations de partenariat ont été établies avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en particulier le Vietnam, Singapour, la Malaisie et les Philippines. Les relations de partenariats avec l'ASEAN permettront de doper la coopération technique à l'appui des activités dans le secteur de l'Agriculture, de la science et de la technologie.

Parallèlement à cela, la possibilité de nouer des relations de partenariat avec le gouvernement de la Malaisie ont été étudiées. Il ressort de la visite de S.E.M Datuk Dr Abu Bakar bin Mohamad Diah, ministre malaysien délégué à la science et à la technologie au Hub pour la science, la technologie et l'innovation du NEPAD, que le partenariat sera mis en œuvre via la plate-forme de coopération technique de la Malaisie (MTCP).

Gestion des connaissances et communication

Une stratégie a été élaborée au niveau institutionnel pour favoriser la (co-)création, la conservation, le stockage, la diffusion, l'application et l'apprentissage de connaissances, conformément à l'un des mandats de l'Agence, qui est de mener des recherches et assurer la gestion des connaissances. Cette stratégie associe de façon judicieuse la gestion des connaissances et la communication, guidée par la nécessité de rehausser la visibilité de l'Agence en tant qu'institution fondée sur le savoir.

Dans le même ordre d'idées, une plate-forme de connaissances dotée d'outils d'aide tels que des modules de formation en ligne et des communautés de pratique a été créée. Cette plate-forme offrira des connaissances et des services de pointe, ainsi que des données à jour sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre

du NEPAD et les enjeux de développement de l'Afrique.

Grâce à de meilleures relations avec les médias, des campagnes de publicité et de sensibilisation ont été réalisées autour d'événements clés tels que le lancement du Réseau continental des entreprises, la PMPA et la Semaine du PIDA. En outre, des campagnes de sensibilisation sur le NEPAD ont été menées pour accroître la visibilité du NEPAD lors de grandes rencontres stratégiques, telles que la 70ème Assemblée Générale des Nations Unies. La visibilité de l'Agence a également été rehaussée grâce à un meilleur marquage de l'identité institutionnelle des programmes, des sites internet et du matériel publicitaire. La communication interne au sein de l'Agence du NEPAD a été accrue grâce à diverses mesures telles que des "info-lunch" ou déjeuners informels de travail et la création d'une bibliothèque numérique.



GESTION OPÉRATIONNELLE DE L'APCN

La gestion opérationnelle de l'Agence du NEPAD porte essentiellement sur les fonctions suivantes: gestion des ressources humaines; finances, budget et services administratifs et gestion du service des achats. En 2014, l'Agence du NEPAD a mis en œuvre un certain nombre de mesures afin d'améliorer son efficacité institutionnelle, à savoir:

Gestion des ressources humaines

Dans le droit fil de sa vision de "Ressources humaines pour une organisation performante et un personnel très motivé", le département des ressources humaines (RH) a mené ses activités conformément à la stratégie en matière de ressources humaines et son plan de mise en œuvre. Conformément au plan de recrutement pour 2014/2015, 9 postes ont été publiés, les entretiens ont eu lieu et le processus de recrutement est en cours. Un total de 33 postes

ont été pourvus, tandis que 8 sont en attente de recrutement et 10 autres attendent d'être publiés dans le Plan de recrutement 2016/2015.

Outre la mise en œuvre de l'organigramme de l'Agence du NEPAD, le processus transparent et concurrentiel de sélection et de recrutement a été finalisé pour 12 postes et de nouveaux membres du personnel nommés. Le processus de sélection et de recrutement est en cours pour 29 autres postes.



Dans le but de tenir le personnel constamment au courant de l'orientation stratégique et des questions opérationnelles y afférentes, des séances d'orientation ont été organisées pour les membres du personnel actuel et nouvellement recruté. Des séances de formation ont été organisées pour les assistants personnels afin de renforcer leur efficacité et d'améliorer leur autonomie et leurs compétences en communication. Le personnel de la Direction des Services administratifs généraux a quant à lui bénéficié d'une formation sur le système SAP, un nouveau programme de gestion des ressources d'entreprise. La formation dispensée est une formation pratique pour la saisie des données et l'utilisation du système SAP ERP dans les activités opérationnelles quotidiennes.

Achats et gestion de la chaîne d'approvisionnement:

Le Cycle d'achats fait partie intégrante de la gestion du cycle de projet, surtout que 60 % des activités de l'agence est exécuté via les services d'achat. Cette unité devra développer ses capacités car un système intégré sera introduit au début de l'année prochaine afin de placer le service des achats au centre des mécanismes de prestation des services. À la suite d'une retraite annuelle du service des achats des recommandations claires ont été

formulées et sont en cours de mise en œuvre y compris : meilleure évaluation des risques de passation des marchés, planification des achats collectifs, application de principes d'achats écologiques, et plus de formations des services voyage et logistique grâce à un modèle intégré de prestation des services qui permettra de réduire les coûts et d'améliorer les prestations et la responsabilisation.

Gestion de l'administration

La division administrative de l'Agence du NEPAD s'emploie à améliorer l'environnement et la santé au travail, la gestion des transports, les politiques liées aux technologies de l'information (IT), la gestion des dispositifs, des opérations et des actifs. Depuis le 1er décembre de l'année en cours, l'Agence a déménagé dans de nouveau locaux (230 15th Road, Midrand) et dispose de 4500 m² d'espace, dont 91 bureaux fermés, des

bureaux en espace ouvert, des salles de réunion, des salles de serveurs, un amphithéâtre, etc.

Le nouveau bâtiment sera équipé d'une connexion à fibre optique, pour garantir une bonne connexion Internet, d'un système de télécommunication VOIP ainsi que d'autres applications et serveurs cruciaux. Des systèmes de gestion des actifs et de gestion du parc automobile ont été mis en œuvre.

Gestion financière et exécution du budget

Vue d'ensemble du budget-programme 2015

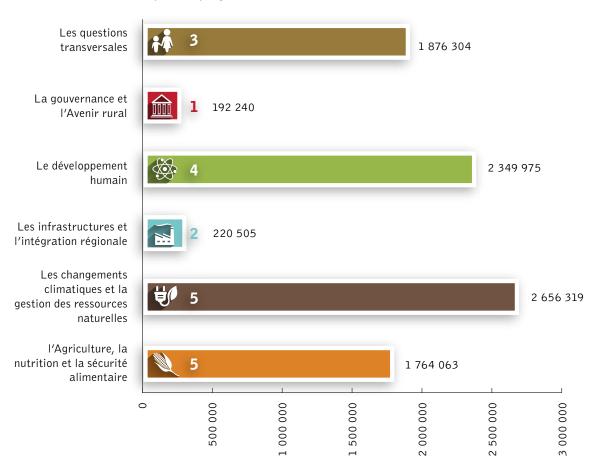
Le budget est conçu pour assurer des prestations efficaces et coordonnées fondées sur la méthodologie de gestion axée sur les résultats. Conformément aux piliers de l'UA, 57% des ressources sont allouées au pilier 2 (Développement socioéconomique et humain) et 43 % au Pilier 1 (Intégration, coopération et partenariat).

De façon plus précise, les ressources sont allouées en fonction des projets et sur la base du plan de travail annuel axé sur les résultats qui a été approuvé. L'objectif de l'exécution du budget, est d'assurer la cohérence entre les ressources allouées et les résultats obtenus.

Programmes, ressources et résultats

Les ressources exécutées pour la période visée, à savoir jusqu'au 3ème trimestre 2015, s'élèvent à 905 millions de dollars US, montant qui devrait être porté à 11 millions USD en incluant le 4ème trimestre.

Ressources absorbées par les projets



Aperçu du budget des opérations

L'Agence a deux composantes au titre du budget de fonctionnement à savoir: les crédits approuvés de l'Union Africaine et les contributions des États membres. Un montant de 7 306 433 USD a été approuvé par l'UA au titre du budget 2015 dont 73,72% avaient été reçus à la fin de septembre 2015. Au 30 septembre 2015 le montant total des dépenses s'élevait à 4 942 352 USD soit

67,64% du budget annuel total et 91,75% des ressources reçues au cours de la période. Au titre des financements reçus des États membres, l'Agence a reçu des contributions du Rwanda, du Sénégal, du Nigéria, de l'Afrique du Sud, du Kenya, de l'Éthiopie et du Zimbabwe pour un montant total de 2 358 128 USD, dont un montant de 717 008 USD a été dépensé à la fin du troisième trimestre de l'année

CONCLUSION

Perspectives et opportunités de progrès pour le NEPAD en 2016

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'Agence du NEPAD a pour ambition de réaliser des avancées inédites dans le domaine du développement grâce à des innovations constantes dans les domaines qui constituent ses principaux atouts. En 2016, l'Agence du NEPAD intensifiera l'approche multidimensionnelle, multisectorielle et multidisciplinaire de ses activités. Parmi les futurs domaines d'intérêt majeur citons: le rôle des jeunes dans le développement de l'Afrique, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes, l'industrialisation, ainsi que la sécurité et le développement.

Cette vision ambitieuse et le plan qui l'accompagne exigent une institution qui réponde aux normes et aux critères les plus élevés en termes d'efficacité organisationnelle parmi ses homologues. À cet égard, l'Agence a effectué une vaste analyse technique et économique qui a abouti à la conception d'un système intégré de planification des ressources de l'entreprise (PRE), avec des systèmes d'information d'entreprise plus efficaces pour assurer le suivi et le compte rendu des activités. Ces solutions déployées au premier trimestre 2016 contribueront à rehausser la capacité de l'Agence à mener ses activités grâce à une réduction des coûts de transaction, une plus grande responsabilisation, un système intégré de compte rendu et des mécanismes de mise en œuvre axés sur un ensemble de résultats précis.

L'Agence du NEPAD remercie les dirigeants africains pour leur leadership et orientation stratégique, en particulier les présidents de l'UA, du HSGOC, de la Commission de l'UA ainsi que des États membres de l'UA qui ont permis de conduire le programme du NEPAD à sa deuxième décennie de mise en œuvre. L'Agence remercie les membres du Comité de pilotage du NEPAD, les commissaires de l'UA, le Comité des Représentants permanents, les points focaux du NEPAD et les partenaires au développement pour leur coopération et appui sans faille.





AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

http://archives.au.int

African Union Commission

African Union Development Agency (AUDA-NEPAD)

2015

Annual Report 2015

NEPAD

NEPAD

http://archives.au.int/handle/123456789/1708

Downloaded from African Union Common Repository